

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 38 (1967)

**Heft:** 2

**Rubrik:** Chronique économique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Chômage dans le canton de Berne

<b>Chômeurs complets</b>	1965 <sup>1</sup>			1966		
	25.10	25.11	25.12	25.10	25.11	25.12
Agriculture, horticulture et viticulture . . . . .	—	—	—	—	1/0	—
Sylviculture et pêche . . . .	—	22/11	5/5	—	8/7	17/11
Industrie textile . . . .	—	—	—	—	—	2/0
Habillement . . . .	—	—	1/0	—	1/0	—
Métaux, machines et électrotechnique . . . . .	1/1	1/0	1/0	—	3/0	—
Horlogerie, bijouterie . . . .	1/1	1/1	1/1	2/0	1/1	—
Bois et liège, aménagement intérieur . . . . .	—	3/0	—	—	—	1/0
Bâtiment . . . . .	—	27/7	8/2	3/1	7/3	19/7
Transports et communications . . . . .	—	2/1	—	—	—	2/1
Industrie hôtelière . . . .	9/0	13/0	—	10/0	9/0	1/0
Service de maison . . . .	1/0	1/0	—	—	—	—
Commerce et bureaux . . . .	1/0	4/0	1/0	—	3/0	1/0
Personnel technique . . . .	1/0	1/0	1/1	—	1/0	—
Sciences et arts . . . .	2/0	—	—	—	2/0	—
Autres professions . . . .	1/0	8/2	2/1	6/0	3/0	3/0
	17/2	83/22	20/10	21/1	39/11	46/19

<sup>1</sup> Le premier chiffre est celui de l'ensemble du canton, le second celui du Jura, compris dans le premier.

<b>Chômeurs partiels</b>	1965			1966		
	25.10	25.11	25.12	25.10	25.11	25.12
Horlogerie, bijouterie . . . .	—	2/2	1/1	2/2	—	3/2
Autres professions . . . .	1/0	—	—	—	—	—
	1/0	2/2	1/1	2/2	—	3/2

### CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

#### Potentiel de main-d'œuvre de la Suisse en 1974

La population active de la Suisse, qui a augmenté de façon extraordinaire au cours des quinze dernières années à cause de l'afflux d'un grand nombre de travailleurs étrangers, ne progressera dorénavant qu'à un rythme relativement lent, par suite de la limitation officielle de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère.

Admettant que l'effectif de la main-d'œuvre étrangère se stabiliserait autour de 700 000 personnes, le Bureau fédéral de statistique et la Commission Jöhr prévoient que la population totale de la Suisse,

évaluée au milieu de l'année, passera de 5,87 millions en 1964 à 6,39 millions en 1974, s'accroissant ainsi de 8,8 %. La population active (frontaliers non compris) passerait, pendant la même période, de 2,84 à 3,02 millions, n'augmentant que de 6,4 %. Cette différence de plus d'un quart entre les deux taux d'accroissement provient du seul fait que l'effectif des travailleurs étrangers a été supposé constant.

En ce qui concerne la population active indigène, on a admis, pour la période 1964-1974, un taux d'accroissement annuel moyen de 0,8 %, ce qui correspond à peu près au taux d'accroissement prévu pour l'ensemble de la population indigène. Pendant la période 1960-1964, celle-ci avait déjà progressé dans son ensemble de 0,8 % en moyenne par an, alors que, pour la partie active, le taux correspondant n'atteignait que 0,7 %. Comme les classes d'âge 1941 à 1960, années de forte natalité, commencent à arriver en âge de travailler, on peut prévoir un rajeunissement de la population active suisse : la part des jeunes générations (de 20 à 44 ans) tendra à augmenter et celle des personnes plus âgées (de 45 à 64 ans), à diminuer.

## ANNEXES

### La SEVA : le 28 février à Spiez

Personne, sans doute, n'a reçu de plus beau cadeau de Noël que ce jeune chauffeur des alentours de la ville de Berne qui a gagné le gros lot d'un quart de million de francs de la SEVA. Cette dernière distribua par ailleurs plus de 600 000 fr. à presque 50 000 gagnants avant les derniers jours de fêtes. Parmi les heureux gagnants, nous trouvons un agriculteur de montagne qui a retiré 20 000 fr., un grand nombre de mères de famille et plusieurs retraités qui, par un lot de la SEVA, ont obtenu une compensation inattendue au renchérissement.

Le prochain tirage de la SEVA aura déjà lieu le 28 février 1967 à Spiez. Le plan de tirage, très varié, offre en plus du gros lot de 120 000 francs un lot de 50 000 fr., cinq lots de 10 000 fr., quinze lots de 1000 fr. et vingt lots de 500 fr. chacun, etc. Au total 43 042 lots d'une valeur de 501 000 fr.

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvillier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin : 25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.